





# La promotion du genre dans le processus de développement local : politiques locales et promotion de l'égalité de genre en matière économique

Hôtel de ville, Tunis - Mercredi 16 novembre 2022

L'Association Internationale des Maires Francophones en partenariat avec le Réseau des Femmes Leaders Maghrébines et La Municipalité de Tunis ont organisé avec le soutien financier de L'Union Européenne, une journée de réflexion sur le thème « Politiques locales et promotion de l'égalité de genre en matière économique : Etat des lieux, défis et opportunités ».

130 participants des 5 pays du Maghreb (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie) ainsi que de 10 autres pays (France, Ile Maurice, Suisse, Italie, Congo Brazzaville, Cote d'Ivoire, Cameroun, Mali, Niger, Bénin) ont participé à cette journée de réflexion.

Plus de 50 Maires et représentants de collectivités locales ont pu se confronter et échanger avec des femmes entrepreneurs de la sous-région, et des représentants d'ONG et des experts.

Les participantes et les participants ont eu l'occasion :

- de témoigner de leurs expériences en matière d'investissement et d'entreprenariat féminin au niveau locale ; et
- de débattre des défis et des réformes possibles pour promouvoir le rôle des villes en matière de formulation de politiques économiques locales inclusives.

Un consensus sur la nécessité de renforcer et de multiplier les liens entre les femmes entrepreneurs et les autorités locales, pour une meilleure prise en compte des besoins et attentes des uns et des autres s'est dégagé.

Des recommandations pour renforcer l'intégration des femmes entrepreneurs dans les stratégies de développement économique local, national et sous régional ont été soulevées :

#### Au Niveau Local

#### Les Autorités locales

- 1/ Veiller à décliner les orientations nationales pour la promotion de la participation économique des femmes au niveau local
- 2/S'approprier davantage les dispositions légales qui leur permettent de promouvoir l'emploi et l'entreprenariat sur leurs territoires

- 3/ Utiliser l'aménagement du territoire comme un accélérateur d'égalité de genre en matière économique (y compris identification des locaux qui appartiennent à la commune);
- 4/ Prendre des mesures pour alléger les responsabilités familiales des femmes (Création de crèches, les activités parascolaires...)
- 5/ Créer des espaces de dialogue, d'échanges et de concertation, physiques et/ou virtuel, permettant d'avoir un échange régulier avec les entrepreneurs, y compris les femmes entrepreneurs
- 6/ Utiliser la **coopération régionale** à travers les conventions de coopération décentralisée pour faciliter et renforcer les échanges commerciaux entre les villes du Maghreb particulièrement les produits et services des femmes

### Les femmes entrepreneurs

- 1/ S'engager plus dans les instances de prises de décisions (le conseil communal / le conseil régional) afin d'influencer de l'intérieur les politiques économiques locales ;
- 2/ Elaborer des projets qui prennent en compte les opportunités existantes dans le cadre légale et les soumettre aux autorités locales
- 3/ S'inviter mutuellement aux évènements nationaux et internationaux

### **Au Niveau National:**

- 1/ Appuyer les processus de décentralisation en cours afin que les autorités locales puissent avoir plus d'autonomie dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques locales sensibles au genre ;
- 2/ Clarifier les attributions des différents acteurs qui interviennent au niveau local ainsi que l'affectation des financements au niveau régional
- 3/ Mettre en place des mesures incitatives pour l'entreprenariat de proximité et pour faciliter et encourager le travail des femmes (exemple : exonération fiscales pour les entreprises qui recrutent des femmes pendant une certaine période)
- 5/ Appuyer les réformes sur les incitations à l'investissement

## Au niveau de la sous-région du Maghreb :

Les participantes et les participants ont recommandé que les villes maghrébines membres du réseau AIMF:

- 1. Plaider pour l'adoption entre les pays du Maghreb d'un traité de libre-échange
- 2. S'appuyer sur les faitières des autorités locales comme acteur pertinent pour structurer le dialogue sous-régional
- 3. Mettre en place de mécanismes de renforcement des capacités et de partage de connaissances
- 4. Créer une plateforme d'échange régionale entre responsables de collectivités locales et femmes entrepreneurs

- 5. Soutenir des rencontres B to B pour que les femmes entrepreneurs maghrébines puissent entrer en contact avec les bons interlocuteurs et rencontrer leurs potentiels partenaires économiques de tous les pays du Maghreb
- 6. Encourager les autorités locales à promouvoir l'intégration économique des femmes, notamment à travers l'attribution des prix pour des villes « championnes »